

COMMUNE DE DREUIL LES AMIENS
Tél : 03.22.54.83.53 - Fax : 03.22.54.11.98
Site Internet : www.ville-dreuil-les-amiens.fr

Dreuil-Lès-Amiens, le 25 mai 2021

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 MAI 2021,

Membres du Conseil Municipal présents :

M. Philippe PETIT	Mme Anne CALVARIN-POTTIER	M. Bernard ROBIDA
Mme Sophie PIOLE	M. Bernard MICHALAK	M. Frédéric DOMON
Mme Marie-Christine MISSIAEN	M. Michel MARCHAND	M. Louis GUERRA
M. Cédric CAGNARD	Mme Marie-Laure DELATTRE	M. Bruno DESANDERE
M. Jean-Marie THIBAUT	Mme Yvette CARTON	M. Gérard MOERMAN

Sont excusés :

M. Michel THIEFAINE	Mme Nicole DUMONT	Mme Céline COLLET
---------------------	-------------------	-------------------

Secrétariat :

M. Gauthier MANGOT	Mme Emilie CHAPOUX
--------------------	--------------------

Le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos le mardi 18 mai 2021 dans la salle des fêtes. Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance de travail à 19^h et rappelle l'ordre du jour.

La convocation a été faite et envoyée par mail le 12 mai 2021 aux membres du conseil et au Courrier picard (sans parution).

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. DÉLÉGATION DE VOTE :

M. Michel THIEFAINE donne pouvoir à M. Bruno DESANDERE
Mme Nicole DUMONT donne pouvoir (jusqu'à son arrivée) à Mme Yvette CARTON
Mme Céline COLLET donne pouvoir à Mme Maria TREFCON

2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Philippe PETIT est désigné.

3. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE REUNION DU 23 MARS ET DU 27 AVRIL 2021

Procès-verbal du 23 mars : M. ROBIDA demande que la dernière phrase du procès verbal soit modifiée car 2 questions ont été posées, l'une sur l'unité de méthanisation et l'autre sur l'accident survenu avenue Pasteur. Ces 2 sujets ont été évoqués et débattus et auraient dû être mentionnés.

Les réponses suivantes avaient été faites :

Unité de méthanisation : Mme le Maire informe les conseillers qu'ils seront amenés à se prononcer par une délibération lors du conseil municipal du 18 mai prochain.

Accident avenue Louis Pasteur : M. PETIT précise qu'il est ouvert à toutes les idées et qu'il contactera rapidement Amiens Métropole pour envisager une solution sur la 1^{ère} partie de l'avenue Louis Pasteur, plus large et qui favorise la vitesse des voitures qui entrent dans la commune.

Procès-verbal du 27 avril : Aucune remarque n'est faite.

Les 2 procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité

4. DELIBERATIONS

4.1 Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent - APC

Il est proposé aux membres du conseil de prolonger la nomination de Mme Lucie MARTIN en poste à l'Agence Postale Communale, jusqu'au 31 décembre 2021.

M. GUERRA propose de la titulariser.

M. Thibaut demande que des statistiques de fréquentation soient faites pour rediscuter avec la poste de l'indemnité versée à la commune

Adopté à l'unanimité

4.2 Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent - Mairie

Un contrat de 12 heures a été proposé à Mme Sandrine MARTIN, actuellement en poste à l'école (16h), pour effectuer les fonctions d'agent d'entretien pour les locaux de la mairie du 1^{er} juin au 31 décembre.

Adopté à l'unanimité.

4.3 Renouvellement de la convention ADS avec Amiens Métropole

M. PETIT explique qu'il s'agit de renouveler la délégation faite auprès d'Amiens Métropole pour l'instruction des dossiers d'urbanisme à savoir :

- Les permis de construire
- Les certificats d'urbanisme
- Les demandes préalables
- Les permis de démolir

M. ROBIDA fait une remarque concernant la participation de la commune (tarif calculé de moitié en fonction de la moyenne des actes et de moitié en fonction du potentiel financier N-1)

M. PETIT lui répond que le calcul des actes baisse depuis l'année 2018.

Par ailleurs il informe les conseillers qu'il serait intéressant d'avoir une réflexion sur les tarifs de la taxe d'aménagement en fin d'année.

Adopté à l'unanimité.

4.4 Avis sur le projet d'une unité de méthanisation de SAS la Forêt

Mme le Maire souhaite remercier vivement toutes les personnes qui se sont investies pendant 1 mois pour tenir les permanences de la consultation publique, élus et personnels de mairie : à ce jour 280 personnes sont venues s'exprimer...

Calendrier des étapes du dossier de méthanisation

Le 23 décembre 2020, était déposé en Mairie un permis de construire d'une unité de méthanisation. Projet porté par la SAS la forêt, sur le territoire d'Ailly-sur-somme, de Dreuil et de Férrières.

Le 25 mars 2021, à la suite du conseil municipal du 23 mars, un courrier a été adressé à Mme la Préfète afin d'obtenir des informations complémentaires et formuler une demande d'étude approfondie du dossier en matière d'impact environnemental et logistique compte tenu de la proximité des zones pavillonnaires. Trois points évoqués comme inquiétants : la proximité du village, les flux routiers et les nocivités olfactives

Le 29 mars, la Préfecture, en réponse à notre courrier du 25 mars, nous informe que le projet a été déclaré recevable par la DREAL le 17 mars et qu'en application du code de l'environnement, le dossier fera l'objet d'une consultation publique et nous demande de communiquer sur le projet d'implantation de méthanisation auprès des habitants.

Pour le 3 avril (au plus tard) affichage de l'avis de consultation dans les panneaux municipaux,

Le 6 avril, publication légale de l'avis de consultation publique sur Picardie Gazette,

Le 7 avril, distribution d'un courrier d'information à l'ensemble des Dreillois sur le déroulement de la consultation publique du 19 Avril au 19 Mai 2021 inclus,

Le 14 avril : Présentation du projet aux conseillers municipaux par les porteurs de projet (échanges agités)

Le 3 mai : Rencontre organisée par Mme BENEDINI et M. STOTER : en présence de M. RUFFIN et son chargé parlementaire, M. DUFOUR maire de Saveuse, M. DESMARET maire de Ferrières, Mrs DUFOUR et CORSYN, porteurs du projet, M. PETIT et Mme le Maire... Là encore, nous avons maintenu notre position vis-à-vis de ce projet et notamment rapporté les 3 points inacceptables, trop près du village, trop de trafic routier et sans doute trop d'odeurs compte tenu des vents défavorables.

Le 15 avril, alors que DREUIL reçoit le Label « **Ville et village où il fait bon vivre** », à la 1^{ère} place du département, alors que la commune devrait profiter de ce coup de projecteur, mettant en valeur son cadre de vie, agréable et paisible, DREUIL ne vit, depuis des mois, qu'au rythme des discussions que ce projet suscite, des mécontentements des uns et des autres et pour d'inquiétantes et diverses raisons que sont la perte de valeurs de l'immobilier, l'important trafic de camions et les odeurs à longueur d'année.

Tout cela renforce un sentiment d'inacceptabilité par les habitants de ce projet.

La consultation se terminant demain, Mme le propose au conseil municipal de donner un avis sur ce dossier. Chacun va, librement, s'exprimer par son vote.

Après quelques prises de parole Mme le Maire propose un vote à bulletin secret. L'ensemble des conseillers se prononce pour un au vote à main levée.

Vote : Abstention : M. THIBAUT

Défavorable à la majorité

5. DROITS DE PREEMPTION

Un immeuble sis 335 rue Jean Jaurès

Un immeuble sis 165 rue Jean Jaurès

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption

6. QUESTIONS DIVERSES

Un administré demande s'il est possible de mettre en place des plots de comptage de la vitesse sur la rue Victor Hugo car il estime que les voitures roulent à vitesses excessive et par ailleurs, installer dans le sens Dreuil-Saveuse un stop qui protégerait les usagers sortant de l'allée des Lilas et un autre dans le sens Saveuse-Dreuil, qui protégerait les usagers sortant de l'allée des Acacias ?

M. PETIT propose d'envoyer ce courrier au service routier d'Amiens Métropole sachant que cette zone est une voie communautaire.

L'ordre du jour étant terminé, Mme le Maire lève la séance à 21h00.